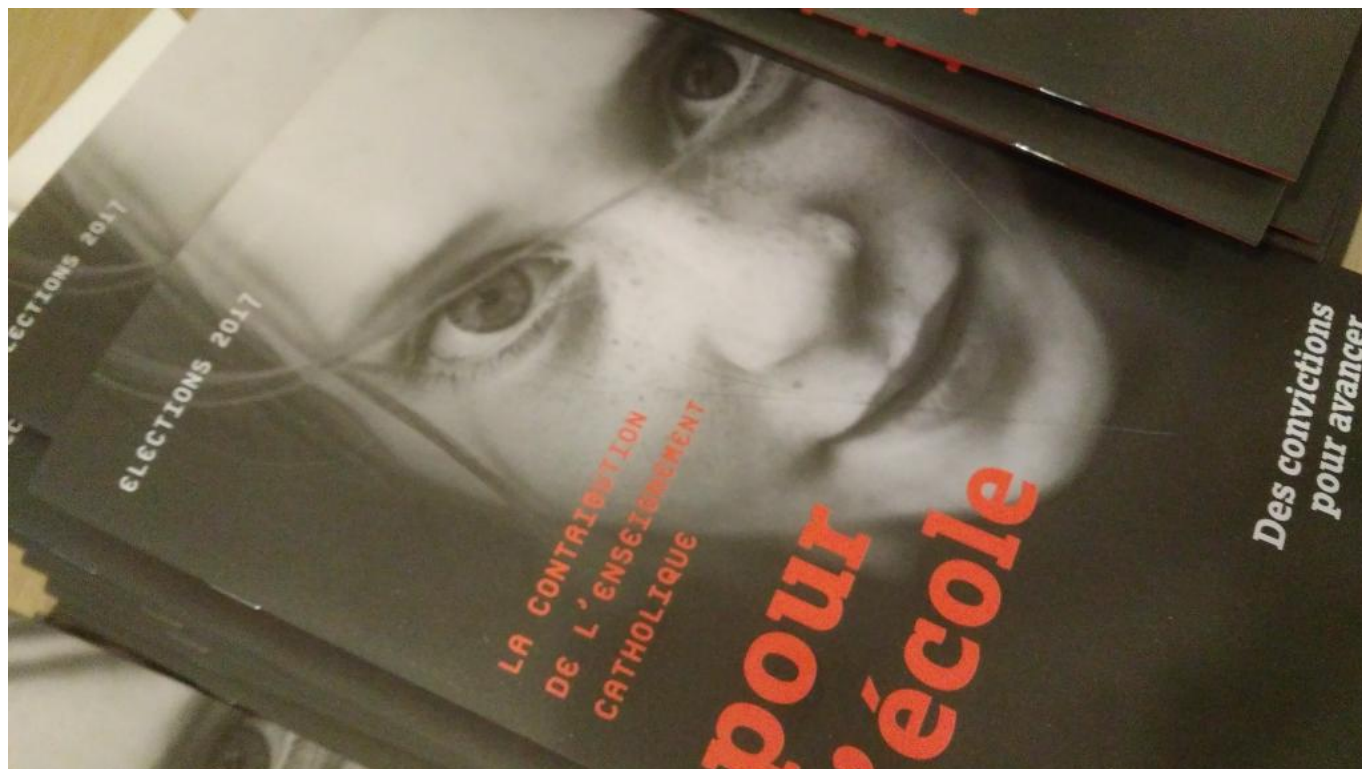


## Le Secrétariat de l'Enseignement catholique a diffusé un document aux politiques

Author : Maximilien Bernard

Categories : [En Une](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#), [Rôle des laïcs](#)

Date : 8 mars 2017



A l'occasion des élections 2017, le Secrétariat de l'Enseignement catholique a diffusé un document de vingt pages aux responsables politiques. Il y promeut une organisation du système éducatif moins centralisée pour permettre la diversité scolaire, gage de la réussite de tous les élèves. **Pascal Balmand**, Secrétaire général de l'Enseignement catholique, plaide :

« Il y a aujourd'hui urgence à redonner [à l'Ecole] l'élan d'un véritable pacte éducatif ».

Mais à une réforme « qui viendrait tout régler d'en haut », il préfère la dynamique des « petits pas » et de la confiance accordée aux chefs d'établissements, aux professeurs et autres éducateurs. « Ils méritent cette confiance ». Le texte précise que l'Enseignement catholique « propose une offre éducative et pédagogique spécifique », « fondée sur une vision chrétienne de la personne », à plus de 2 millions d'élèves. Ce qui légitime sa contribution « à un projet commun pour l'école ».

Plus que d'armure, c'est de charpente que nos contemporains ont besoin

Citée en préambule, cette conviction du Conseil Permanent (« Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique », octobre 2016), rappelle que la prise de parole de ce service de la Conférence des évêques de France est au bénéfice de la société entière.

En effet, l'école « doit être un lieu où les jeunes sont heureux, construisent leur personnalité, et s'approprient un socle de vie commune » peut-on lire en introduction de la première partie, intitulée « La mission d'éducation ». « Pédagogie et programmes », « Parcours de formation des élèves », « Acteurs de l'éducation » : les différents chapitres déclinent convictions et propositions « pour avancer ».

Il y est question de souplesse horaire, de prise en compte des besoins éducatifs des élèves en situation de handicap, de l'articulation entre la culture numérique et les enseignements fondamentaux mais aussi de la rémunération des enseignants, de la possibilité pour eux d'enseigner plusieurs disciplines, de favoriser la mixité des filières et des parcours...

Sur les questions d'organisation du système éducatif (deuxième partie), l'Enseignement catholique encourage « le pluralisme scolaire » et préconise de « passer d'un pilotage par décret et par circulaire à une culture du contrat ». « Autonomie, déconcentration, décentralisation », « Enseignement privé », « Budget et moyens », « Objectifs, performance et évaluation » sont les thématiques abordées.

On y trouve notamment des idées comme le développement de l'enseignement à distance, la volonté de créer les conditions pour que des partenariats entre établissements publics et privés soient possibles ou encore des considérations budgétaires précises pour les chefs d'établissements comme pour les familles (dont la restauration scolaire).

« L'Enseignement catholique a besoin qu'on reconnaisse à sa juste mesure le service rendu, en lui donnant véritablement la capacité de prendre sa part ».

De nombreuses propositions, sans doute prophétiques, nécessitent « un changement des mentalités et des pratiques ».